



## Appel à candidature

### Attelages pour défilé

La SFET recherche des prestataires pour effectuer un travail de transport hippomobile lors de la manifestation Paris Eiffel Jumping, qui aura lieu du 5 au 7 juillet 2018 à Paris.

Les prestations consisteront à assurer un service de transport de personnes sur la 2<sup>e</sup> journée de la route Eiffel lors de la manifestation Paris Eiffel Jumping :

- Selon le planning qui sera fourni sur place par le responsable du projet.
- Avec 1 à 2 chevaux attelés, une voiture (de 4 à 8 places), un meneur et un groom.

#### ➤ Caractéristiques des chevaux

- Races imposées :
  - Trait ardennais, Trait Auxois, Boulonnais, Breton, Cob Normand, Trait Comtois, Percheron, Trait Poitevin Mulassier, Trait du Nord
  - Camargue, Henson, Landais, Mérens, Castillonnais, Auvergne, Vercors de Baraquand, Pottok, Corse
- Une première expérience en environnement urbain et/ou dans une foule dense sera appréciée.

NB1 : Présence obligatoire des chevaux/meneurs/grooms équipés, le samedi 7 juillet à 8h à l'étrier de Paris. Départ prévu dès la fin de la manifestation le samedi 7 juillet à partir de 15h.

NB2 : Un chauffeur devra obligatoirement être prévu en plus du meneur et du groom pour déplacer le véhicule à l'école militaire pour le chargement dès l'arrivée

NB3 : Les chevaux, les harnais et la briderie seront bien entretenus et en parfait état.

NB4 : Le meneur devra être en mesure de présenter une responsabilité civile garantissant les dégâts causés par ses équidés.

NB5 : Il est de la responsabilité du prestataire d'assurer le bien-être de ses chevaux. Toute blessure due à un mauvais équipement ou une mauvaise manipulation est à la charge du prestataire.

#### ➤ Caractéristiques du prestataire

La mise en œuvre d'un tel projet nécessite la constitution d'une véritable équipe de professionnels. Une équipe permet, en plus d'améliorer le confort et la sécurité des usagers, d'envisager des remplacements et ainsi de pallier à des soucis de maladie.

L'équipe devra être composée au minimum du meneur et d'un groom pour l'aider. Un chauffeur en plus sera obligatoirement prévu. Le groom doit également être capable de remplacer le meneur, d'intervenir à tout moment à la tête du cheval, d'aider à anticiper d'éventuels problèmes.

- Compétences du meneur

Le meneur sera une personne formée voire diplômée, disposant des connaissances des techniques d'attelage, du cheval et de l'ensemble des équipements.

Le meneur devra soit (par ordre de préférence) :

- Être titulaire du Certificat de Spécialisation d'utilisateurs de chevaux attelés (Délivré par le Ministère de l'Agriculture)
- Être titulaire du diplôme de BPJEPS Attelage
- Être titulaire au minimum du galop 5 à l'attelage
- Être titulaire du diplôme de meneur-accompagnateur de tourisme équestre

ET/OU justifier d'une expérience dans une activité identique.

Le meneur abordera une tenue adéquate.

○ Compétences du groom

Le groom abordera une tenue adéquate. Les chaussures de sécurité sont recommandées.

Il lui sera demandé d'assurer :

- Les arrêts du cheval
- De prévenir le meneur des risques éventuels
- De descendre rapidement et en sécurité de l'attelage en cas de besoin
- De remplacer le meneur en cas d'urgence.

Il devra dans l'idéal :

- Être titulaire au minimum du galop 5 à l'attelage
- De préférence, justifier d'une expérience dans une activité identique.

➤ Conditions de rémunération

Montant et modalités de facturation à nous préciser (frais de déplacement, d'hébergement et de restauration compris).

Frais de déplacement : 1,20€ / km pour un poids lourd, 0,70€/km pour un moins de 3,5T ou véhicule léger attelé.

L'hébergement des équidés est prévu sur le site, la paille sera fournie, prévoir concentrés et foin.

**CANDIDATURE a retourner à :**

SFET  
83-85 Boulevard Vincent Auriol  
75013 PARIS

ou [gestion@sfet.fr](mailto:gestion@sfet.fr)

**RENSEIGNEMENTS auprès de :**

Valérie OLIVIER – 06 77 466 199

**DATE LIMITE DE RETOUR : 8 juin 2018**